COMPTE RENDU

CSE ordinaire du 25 juillet 2024

Recrutements de contrats pro CDE, un risque de dérive ?

C'est une première en Normandie, la direction annonce une vague de recrutements de conseillers entreprise en contrats pro pour une prise de poste au 1er octobre 2024. 12 recrutements sont prévus avec la répartition suivante :

CONTRATS DE PROFESSIONALISATION CDE 2024-2025

DT	AGENCE OU LIEU DE TRAVAIL	METIER
14	FALAISE	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
14	CAEN FRESNEL	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
14	HONFLEUR	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
14	LISIEUX	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
50	CHERBOURG LES TOURELLES	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
50	AVRANCHES	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
50	SAINT LÔ	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
27	VERNON	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
27	EVREUX BROSSOLETTE	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
27	EVREUX DELAUNE	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
76	BARENTIN	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE
76	ROUEN LUCILINE	CONSEILLER EMPLOI ENTREPRISE

Le contenu de la formation proposée porte majoritairement sur l'accueil du public (*trop-perçus, diagnostic socio-professionnel partagé, informer le DE sur son indemnisation, identifier les enjeux pour être acteur de la prévention des fraudes*…) et beaucoup moins sur le volet entreprise. Pour la **CGT**, ce parcours de formation ressemble plus à celui d'un chargé d'accueil avec des « missions entreprises » ; ce recrutement ne doit pas se limiter à être une variable d'ajustement pour les zones d'accueil qui ont elles-mêmes besoin de renforts.

La **CGT** pointe un risque de dérive dans le recours aux contrats pro (la prise en charge des OPCO diminue le « coût » du recrutement) et rappelle que la Convention Collective, stipule que le mode de recrutement est le CDI ! *(Art.4 §1)*

Pourquoi ne pas recruter directement en CDI pour nous renforcer réellement ?

Puisque l'intention annoncée est de titulariser ces collègues au terme du contrat pro lors des BDE, plutôt que de recruter en CDD, ce qui amène incertitude, stress et mal-être, la CGT propose de recruter immédiatement en CDI avec le parcours de formation adéquat.

Le niveau exigé par ce recrutement est à Bac+2 ou 5 ans d'expérience. Comme à chaque fois, le contrat pro ne validera aucune certification. **La CGT propose un recrutement ouvert à un niveau Bac pour l'obtention du Bac+2 « Conseiller en Insertion Professionnelle ».** La direction écarte la question de la certification, qui n'a pas été négociée avec l'OPCO et, après tout, avoir un CDI chez nous, c'est déjà bien ! Pour la **CGT**, avoir une certification permet de faire reconnaitre la qualification au poste ici et ailleurs.

Aucune information sur le niveau de rémunération, on se doute qu'il se fera en C1. La **CGT** rappelle que l'attractivité passe par un niveau de salaire suffisant et qu'il serait temps d'écouter nos revendications sur la nécessité d'une augmentation générale des salaires. La **CGT** a porté en CSE ces remarques, et condamne le détournement de l'usage du contrat pro. La direction dit qu'elle prend notre proposition de recrutement à niveau bac pour plus tard. **La CGT donne un avis défavorable** au recrutement tel que proposé, **mais est pour des effectifs supplémentaires, même avec des contrats pro si qualifiants et en CDI.** *(Pour : CFDT, CFE-CGC, FO, SNAP ; Contre : CGT, FSU).*

Des embauches oui ! Mais pérennes !

Consultation sur le calendrier des inspections RP au 2nd semestre 2024

La **CGT** questionne l'absence de rapports d'inspections dans l'espace dédié, alors que les inspections se sont déroulées dans les sites. La secrétaire de la CSSCT, nous indique qu'elle va regarder avec la secrétaire du CSE pour s'assurer de la mise à jour prochaine.

Le calendrier des inspections a été adopté par l'ensemble des élus.

Compte-rendu CSSCT 18 juillet

Cherbourg : Suite à la fermeture de l'agence de Centre et l'incendie de la zone d'accueil de Provinces, 3 collectifs sont condensés dans l'agence des Tourelles.

Comme la **CGT** l'avait envisagé, le nettoyage de Provinces prendra plus de temps. La direction qui espérait une réouverture avant la fin 2024, compte désormais sur janvier 2025. Une inspection s'est tenue par l'établissement, sans la CSSCT. La direction indique avoir mal compris que la CSSCT voulait participer à l'inspection.

Après décontamination des parties bureaux de Provinces, il est question de leur réouverture sans accueil du public pour les agents pouvant travailler à distance. La CSSCT demande une série de mesures pour prévenir des nuisances sonores des travaux.

Infos RH

- Détournement de finalité : la direction informe d'une seconde séquence de sensibilisation à venir sur les mois de septembre et octobre. Les nouvelles requêtes menées par la DG conduiront à de nouveaux entretiens avec des agents.

  Pour rappel, les dossiers concernés sont ceux des personnalités politiques, nouveaux et anciens salariés France Travail.

  La direction réaffirme « la portée pédagogique de ces entretiens », mais cela nécessite un accompagnement des équipes pour ne pas créer des situations problématiques.

- CEJ : Sur les 11 suppressions de portefeuilles annoncés, 10 ont été confirmées : Avranches, Falaise, Honfleur, Lisieux, Bernay, Gisors, Harfleur, Le Havre Souday, Le Tréport et Lillebonne. Le cas de Granville a été revu suite, entre autre, à une fiche de signalement RPS réalisée par une agente ayant entrainé le réexamen.

Questions diverses de la CGT

- Fonds de Transition Juste : Nous restons en attente des éléments opérationnels et RH ;
  - Quelles sont les activités liées aux 4 portefeuilles (2 à Lillebonne, 1 à Vernon et 1 à Evreux Brossolette) ?
  - Quelle est la durée de ces missions financées par le FSE ?
  - Quelles sont les compensations des agents pour les activités contraintes, l'activité de l'agence et les portefeuilles ?

  La direction nous annonce avoir reçu un avis favorable au projet, le 18 juillet. Un point est à mettre à l'ordre du jour d'un prochain CSE.

- L'institut des Vocations vers l'Emploi (LIVE): Sur le bassin du Havre il est demandé de promouvoir et orienter les DE vers ce dispositif. Il s'agit d'une fondation présidée par Mme Brigitte Macron et LVMH. Cette fondation va proposer des programmes d'accompagnement de projet et de retour à l'emploi pour des DELD « *motivés* » (!!) avec des parrainages plus ou moins institutionnels.
  - Quelle est la relation que nous avons avec cette fondation pour y orienter les DE ?
  - Pouvez-vous nous faire une présentation du dispositif ?
  - Il est question d'une gratification sous condition de ressources, qui la verse ? Pouvez-vous nous indiquer dans quel dispositif financier s'inscrit LIVE ?

  La direction nous indique que c'est un partenariat, présenté en mai dans les agences. La gratification est versée par la fondation.

  La **CGT** trouve particulièrement provoquant qu'on nous demande d'orienter les DE vers cette fondation qui met en avant des grands moyens (PC prêtés aux DE, des écrans tableaux noirs …) alors que chaque année, nous perdons des moyens, des effectifs et que les conditions de travail se compliquent toujours plus.

- Hommage à Mme Jousseaume : La **CGT** s'associe à la demande d'une collègue qui avait demandé un hommage dans l'intranet.

  La directrice régionale, depuis son bureau en Occitanie, refuse la proposition.

- Direction Emploi (nouvelle prestation emploi) : Nous avions posé des questions lors du CSE du 28 mars qui restent sans réponses.
  - Nombre de prestations pour la Normandie ?
  - Quel est le coût d'une prestation ?

  La direction renvoie le point à la commission économique en 20 août à laquelle la **CGT** n'a pas d'élu.